

LA LETTRE



Loire
FOREZ
Agglo

DES

COUZANAIS



Bulletin d'information de la commune de SAIL-SOUS-COUZAN

Avril 2018 – N° 29

<http://www.sail-sous-couzan.com>

Mesdames, Messieurs, chers Couzanais,

Le sport permet non seulement de se sentir mieux dans sa peau, d'entretenir et de peaufiner sa forme, mais aussi de se dépasser et parfois de surmonter son handicap.

Le football est un sport universel que chacun a pratiqué sans connaître toujours les subtilités du hors-jeu ou la fameuse technique de Platini pour tirer les coups francs dans la lucarne adverse. C'est un sport collectif qui apprend le respect des règles, de l'arbitre, de l'adversaire et de la sociabilité. Et aussi à compter au moins jusqu'à trois : Et un, et deux, et trois ... !!!

Ainsi, nous allons vivre un grand moment d'émotion en recevant Aimé Jacquet le jeudi 10 mai prochain au stade. Il reste toujours un exemple pour tous nos jeunes et continue à leur faire partager sa passion du sport. Il sait aller à la rencontre des autres et n'a jamais eu la grosse tête. Nous savons bien qu'il est bien trop modeste et humble pour s'attacher à une quelconque distinction, mais il se sert de sa grande popularité pour faire progresser les valeurs du sport en général et celles du foot en particulier. Ce sera donc une grande fête du sport dans la commune comme il le souhaite.

Je voudrais féliciter l'ensemble des personnes qui œuvrent, depuis plusieurs mois, pour que cette manifestation soit une totale réussite, ainsi bien entendu que tous les partenaires financiers nombreux (collectivités, commerçants, artisans, commerçants et entreprises...).

Je souhaiterais remercier particulièrement l'ensemble des artisans, commerçants et entreprises de la commune qui accompagnent, soutiennent et sponsorisent (quelle que soit la forme) les associations locales tout au long de l'année.

Et il est nécessaire et indispensable, pour le maintien de l'économie locale, que les associations et les habitants ne les oublient pas.

La volonté des élus, lors du vote des subventions municipales aux associations, va en ce sens : permettre, avec l'aide de l'argent public, de consommer localement.

Le maire, Ludovic Buisson.

Tous les comptes-rendus du Conseil Municipal sont disponibles en intégralité en mairie mais aussi sur le site internet de la commune www.sail-sous-couzan.com
Nous vous rappelons que toutes les séances du Conseil Municipal sont publiques.

Conseil municipal du 9 octobre 2017

Effacement de la dette - Admission en non-valeurs budget eau

Le CM approuve l'effacement de la dette d'une valeur de 62€ (eau 2014) d'un administré qui a quitté la commune et dont les poursuites ont été infructueuses et ordonne le mandatement d'admission en non-valeurs de cette somme.

Décision modificative n°2 - budget commune

M. le Maire propose à l'assemblée d'augmenter le chapitre 014, pour pouvoir approvisionner l'article concernant le dégrèvement de la taxe d'habitation pour les logements vacants. Pour ce faire il est proposé la diminution de l'article 6161 : prime d'assurance du même montant.

Approbation du tableau de classement unique des voies communales

Ce tableau sera représenté lors d'une prochaine réunion.

Schéma de mutualisation

Le CM approuve à l'unanimité le schéma de mutualisation de la communauté d'agglomération Loire Forez.

Chemin de Montaigne - Convention pour le mobilier

Le CM autorise son Maire à signer une convention à intervenir qui définit les engagements de la Commune et de Loire Forez Agglomération.

Conseil municipal du 7 décembre 2017

Emprunts à court terme - aide à un besoin ponctuel de la trésorerie

Le CM a accepté la souscription de trois emprunts à court terme en fonction des subventions attendues dans le but de régler les dernières factures de la route de Saint-Just et de l'aménagement du camping :

- 62 655€
- 80 000€
- 81 967€

Ces trois prêts sont au taux fixe de 0,89%, sur 2 ans. Ils permettront une souplesse de gestion et la commune pourra effectuer un remboursement anticipé de ceux-ci sans frais.

Tarifs communaux 2018

Les tarifs communaux sont inchangés et restent les mêmes que ceux de 2017.

Tarifs 2018 de location du centre culturel.
A noter qu'une caution de 260€ est réclamée lors de la réservation.
Instauration d'un forfait chauffage de 50€.

Location de :	Résidents de Sail	Autres personnes	Associations de Sail : gratuit Puis à partir de la 3ème :
Tout le centre	180 €	260 €	90 €
Salle réunion + hall + cuisine	100 €	150 €	50 €

Cimetière - concession de 3 corps	405 €
Cimetière - concession de 6 corps	810 €
Colombarium	960€ les 3 urnes pour 30 ans

Tarif 2017 de l'eau potable

Prix de l'eau potable (le m3)	1,30 €
Taxe d'assainissement (le m ³)	1,05 €
Prime fixe	27,50 €

Travaux Eglise Saint André-Sondages complémentaires

Le CM approuve le devis de la SARL LUQUET d'un montant HT de 3 755,99€ et sollicite une aide financière auprès de la DRAC. La dépense sera inscrite au budget 2018.

Travaux Eglise St André-Dépose et traitement du Christ en Croix

Le CM valide le devis de Violaine Pillard d'un montant de 2 565€ et sollicite une aide financière auprès de la DRAC.

Attribution d'une subvention exceptionnelle

Le CM approuve à l'unanimité pour l'année 2017 le versement de 42,24€ à l'Amicale du Personnel communal et décide à 1 voix pour, 10 voix contre et 4 absentions de ne pas verser la subvention au Collectif Psychiatrique autogéré.

Conseil municipal du 31 janvier 2018

Création d'emploi permanent à temps complet

Suite à un abandon de poste et à un départ à la retraite le CM décide d'adopter les modifications du tableau des emplois. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés seront inscrits au budget. Le CM approuve la création de l'emploi à temps partiel non complet par 13 voix pour et 2 abstentions.

Restructuration de la mairie et du centre culturel-Dépôt du permis de construire

Le CM approuve à l'unanimité le dépôt de permis de construire concernant la restructuration de la mairie et du centre culturel.

Rythme scolaire de la rentrée 2018-2019,

Le CM approuve par 14 voix pour et 1 abstention les nouveaux rythmes identiques sur 4 jours : 8h45 à 12h00 et 14h00 à 16h45. Ces horaires s'appliqueront dès la rentrée 2018-2019.

Convention de mise à disposition de service 2018

A la suite du transfert de compétence voirie à Loire Forez et pour garantir la continuité de service et sécuriser juridiquement l'intervention des agents communaux sur les voies d'intérêts communautaires, celle-ci propose une convention de mise à disposition provisoire dans laquelle sont listées les missions que la commune souhaite réaliser en régie et précise le coût estimatif de ces missions. Le CM autorise son Maire à signer la convention à 14 voix pour et 1 abstention.

Conseil municipal du 9 avril 2018

Taux des impôts locaux 2018

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux des impôts locaux pour 2018.

Camping Municipal – Tarifs 2018

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les tarifs concernant le camping municipal.

budget communal

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :	Budget 2017	Réalisé 2017	Budget primitif 2018
	708 571 €	478 642 €	780 707 €

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :	Budget 2017	Réalisé 2017	Budget primitif 2018
	708 571 €	741 649 €	780 707 €

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT :	Budget 2017	Réalisé 2017	Budget primitif 2018
	622 169 €	269 033 €	393 631 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT :	Budget 2017	Réalisé 2017	Budget primitif 2018
	622 169 €	300 564 €	393 631 €

budget eau et assainissement

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION :	Budget 2017	Réalisé 2017	Budget primitif 2018
	272 713 €	117 003 €	159 402 €

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION :	Budget 2017	Réalisé 2017	Budget primitif 2018
	272 713 €	142 046 €	159 402 €

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT :	Budget 2017	Réalisé 2017	Budget primitif 2018
	817 983 €	598 185 €	470 079 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT :	Budget 2017	Réalisé 2017	Budget primitif 2018
	817 983 €	380 233 €	470 079 €

A la rencontre de nos commerçants

Fanny



Alex



Agnès et Jean-Luc



Stéphane



Marion et Greg



Dominique



Blandine et Sébastien



Marie-Emilie



Julie



Coralie et Fabien



Corinne et Hervé



Mais aussi, tous les vendredis, le marché sur la place de la Fontaine



Travaux communaux en 2017

- réfection de l'entrée du camping et mise aux normes de l'éclairage.
- remise en état des chemins de Leigneux, de la Baume, de Cremière et de Couzan.
- réfection des rues des Veloutiers, du Teinturier et de la route de Saint-Just.
- remise aux normes électriques au Stade Aimé Jacquet.

Une demande de prise en charge a été transmise à Loire Forez concernant le chemin des Seigneurs (non revêtu) desservant le Château de Couzan. Nous sommes dans l'attente d'une réponse.

Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier 2018, les voies communales et l'éclairage public sont de la compétence de Loire Forez. Une enveloppe budgétaire nous est demandée pour l'entretien et la rénovation des voies et de l'éclairage.



Entrée du camping



Rue des veloutiers



Route de St-Just



Rue des teinturiers

Sirène d'alarme

La sirène fait partie des moyens d'alerte de notre commune.
Prochainement elle sera remise en service et se déclencherà le 1^{er} dimanche de chaque mois.



Quel est cet objet ?

A quoi sert-il ?



La Clef : chantier des Bains

Le chantier des Bains se poursuit après la trêve hivernale.

La participation au chantier d'automne a connu un franc succès. Aussi nous poursuivons l'action à partir du 15 mai pour la fin de la première étape. Après les travaux préliminaires de maçonnerie de cet automne, la 1ère étape expérimentale se poursuit avec la réalisation d'enduits colorés de finition sur les pignons Nord et Sud. Les étapes suivantes toucheront au sol de l'allée couverte, péristyle, et à la restauration des bois, principalement des piliers du péristyle.

Sous la conduite d'Antoine Murena, vous pourrez vous initier à la réalisation d'enduits à la chaux ainsi qu'à d'autres techniques touchant au bois et au dallage, suivant l'avancement du chantier.

Vous êtes tous invités au lancement de l'opération de printemps 2018 le samedi 28 avril, (jour du passage du chemin de Montaigne pour l'inauguration), ou 14 ou 21 mai, aux Bains dans une atmosphère conviviale et musicale.

Vous trouverez un planning où vous inscrire ainsi que des précisions sur les travaux prévus.

Votre mobilisation est précieuse pour ce projet qui d'ores et déjà reçoit le soutien financier de la Région et de la Commune et des donateurs de la souscription.



Au plaisir de vous accueillir nombreux, à bientôt,

La Clef.

Un chantier participatif, c'est quoi ?

C'est un groupe de gens motivés et bénévoles, encadré par un professionnel, qui apprend sur un chantier de nouvelles techniques de construction, en participant à un projet qui ne verrait pas le jour sans cette participation bénévole.

Loire Forez agit pour la qualité de l'eau

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Loire Forez agglomération gère l'assainissement sur l'ensemble du territoire.

Cela représente 168 stations d'épuration et quelques 1 500 kilomètres de réseaux à gérer sur les 88 communes.

Loire Forez assure également la gestion des assainissements individuels. Dans le cadre d'un projet neuf, le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) contrôle en amont la conception technique, suit la réalisation des travaux et vérifie la conformité de l'installation. Pour les installations existantes, le service établit un diagnostic de l'installation et vérifie son bon fonctionnement tous les 6 ans.

A noter : l'Agence de l'eau Loire Bretagne a mis en place une aide financière pour faciliter la mise en conformité des installations. Pour cela, les usagers doivent être propriétaires avant le 1^{er} janvier 2011 et posséder un système de traitement datant d'avant 2009. A ce jour, cette subvention s'élève à 60% du montant des travaux (plafonnés à 8 500 € TTC, soit une aide maximum de 5 100 €). Attention, ce dispositif arrive à échéance le 31 décembre 2018.

Contactez sans tarder Loire Forez pour vous accompagner dans votre demande de subvention.

Pour tout problème d'assainissement collectif (bouchage, nouveau branchement, etc.) :

04 26 54 70 90 – assainissement@loireforez.fr

Pour tout problème concernant la facturation de l'eau et l'assainissement : eauassainissement@loireforez.fr

Pour toute question sur l'assainissement non collectif (réhabilitation d'installations, subventions, etc.) :

04 26 54 70 60 – assainissement@loireforez.fr

38 médiathèques-ludothèques à votre service

A partir de 2018, le réseau des médiathèques-ludothèques s'élargit progressivement.

Dès le 1^{er} janvier, il intègrera la médiathèque à Noirétable et la ludothèque à Saint-Bonnet-le-Château. Il sera alors composé de 3 médiathèques Loire Forez, de 33 bibliothèques municipales ou associatives et de 2 ludothèques.

Ouvert à tous, ce réseau culturel entend favoriser l'accès à la lecture et aux loisirs en tous points du territoire. Ainsi, Loire Forez met à disposition du public plus de 200 000 livres, BD, CD, DVD, partitions, jeux et jouets... Toute personne résidant, étudiant ou travaillant sur le territoire peut en bénéficier gratuitement. En moyenne, 97 000 prêts sont effectués chaque mois par quelques 24 000 abonnés. Grâce à cette interconnexion, les adhérents peuvent réserver et faire livrer gratuitement un document dans la bibliothèque de leur choix.

L'adhésion permet également de profiter de services innovants : programmation d'activités culturelles diversifiées, ressources numériques à distance (presse, Code de la route, méthodes d'apprentissage des langues...).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.mediatheques.loireforez.fr

Ludobus : des escales au plus proche de chez vous

Le jeu est une activité essentielle pour le développement de l'enfant, mais aussi comme créateur de lien social permettant de favoriser les rencontres interculturelles et intergénérationnelles.

3 ludobus sillonnent le territoire pour permettre aux familles éloignées des ludothèques (situées à Montbrison et Saint-Bonnet-le-Château) de profiter des 4 500 jeux et jouets de la collection. Vous pourrez les emprunter gratuitement avec votre carte de lecteur du réseau des médiathèques-ludothèques.

Consultez le calendrier de passage des ludobus sur www.loireforez.fr

Jeudi 10 Mai

SAIL SOUS COUZAN



PROGRAMME



9 h - Tournoi U13

8 équipes (Club voisins) - en présence d'Aimé Jacquet

15 h - Match de Gala



ASSE Génération 2000 VS Clubs des Anciens Internationaux Français (présence de champions du Monde)

19 h - Tirage Grande Tombola

Voyage, Stage foot Dribbleo, maillots dédiacés, et plein d'autres

20 h - Concert Gratuit

«La Gran Ursula» - Musiques du soleil interprétées de manières explosives

Buvette et restauration sur place - Accès au site 5€/personne

L'AS.COUZAN remercie les Sponsors et Partenaires pour leurs soutiens quant à l'organisation de cette journée



Réseau

1998 2018

Une journée pour une étoile

Fétons ensemble les 20 ans de la victoire en Coupe du Monde

Journée Organisée par l'A.S.Couzan

#journéepouruneétoile

<https://ascouzan.free.fr/>

Agenda

- 10 mai : Journée anniversaire des 20 ans de la victoire des bleus en coupe du monde 98, avec la présence d'Aimé Jacquet ainsi que de nombreux anciens internationaux français et anciens verts, au stade Aimé Jacquet (AS Couzan).
- 23 et 24 juin : Fête de la musique dans le centre du village (La Clef).
- 30 juin : Gala de danse (Tout en danse).
- 1^{er} juillet : Vide-grenier dans le centre du village (Comité des fêtes).
- 7 et 8 juillet : Fête patronale (Comité des fêtes) et concours de pétanque (Amicale des pompiers).
- 9 août : Concours de pétanque (AS Couzan).
- 9 septembre : Exposition de voitures anciennes (Comité des fêtes).

Etat civil

<u>Naissances :</u>	BONABE Giuliano	Décembre 2017
<u>Décès :</u>	CHALLET Maurice	Octobre 2017
	CHARLES Juliette	Octobre 2017
	THEVENON René	Octobre 2017
	CHARLES Désiré	Octobre 2017
	HILLEBRAND Paulette	Janvier 2018
	BERNARD Christian	Février 2018
	RAJAT Yvonne	Mars 2018